

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-preavis-de-greve-pour-le-24-novembre-2017.html>



# **Pays de la Loire ; préavis de grève pour le 24 novembre 2017**

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 17 novembre 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

A Monsieur P.VINCON - Directeur Général([DGER](#))(19 avenue du Maine(75 015 PARIS

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour le 24 novembre 2017 dans les lycées agricoles de Laval et de Château Gontier ([LPA](#) du Haut Anjou)

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose à la demande des personnels des lycées agricoles publics de Laval et de Château Gontier ([LPA](#) du Haut Anjou) , un préavis de grève pour le 24 novembre 2017.

En effet, les deux établissements subissent et vont subir du fait de la **réduction drastique du nombre de contrats aidés une suppression considérable de postes**. Dans des établissements aux dotations en personnels déjà fragilisées, insuffisantes, le non renouvellement des contrats de ces agents va entraîner des difficultés majeures. Pensez, par exemple, que **le service ménage de l'[EPLEFPA](#)** de Laval sera amputé de 50 % de ces agents.

Pour les 12 agents concernés, nous demandons leur maintien en poste en situation de contractuel du Conseil régional. Par respect pour ces agents, du fait de leurs compétences, de leur situation personnelle, il est indispensable que la collectivité les maintienne dans l'emploi.

Pour les services accueil, maintenance, ménage et restauration des établissements, **la présence de ces agents est indispensable afin que le service puisse être rendu aux usagers, afin que le Service Public continue de fonctionner.**

Nous demandons, enfin, une réévaluation des dotations en personnel des deux établissements.

Monsieur le Directeur Général, vous l'aurez compris, **le SNETAP-FSU demande votre intervention auprès des Services de la Préfecture de région, comme du Conseil Régional des Pays de la Loire** pour vous assurer des réponses qui vont devoir être apportées afin d'assurer la continuité du service dans ces deux lycées agricoles publics, sachant que **c'est bien une décision de l'État qui est à l'origine de cette situation et de l'impasse actuelle**. Situation qui ne saurait perdurer davantage, aussi et surtout parce que le Service Public d'Éducation ne saurait fonctionner sans la présence de ces agents qui sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

(Frédéric Chassagnette,

Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copie : Cabinet du Ministre de l'Agriculture, [DRAAF](#) des Pays de la Loire, Chef du [SRFD](#), Directeur de l'[EPLEFPA](#) de Laval et de Château Gontier.